



Ver solitaire (ténia)

🕒 paru le 19/12/2019 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Le ver solitaire ou ténia est un ver plat qui vit en parasite chez l'homme et chez l'animal. Il peut mesurer de quelques centimètres à plusieurs mètres. Si l'homme mange de la nourriture contaminée par les œufs ou larves de ver solitaire, plus particulièrement la viande crue ou mal cuite, le poisson cru ou mal cuit et les légumes contaminés, ces œufs ou larves se retrouvent alors dans l'intestin de l'homme. Ces larves se nourrissent dans l'intestin aux dépens de l'hôte.

La maladie du ver solitaire est une infection parasitaire. Le ver ressemble à un ruban composé de petits anneaux blancs, rectangulaires et plats, mesurant chacune environ un centimètre. Il s'accroche avec la tête à la paroi l'intestin, continue à grandir et pond des œufs à son tour. Il perd régulièrement des anneaux, qui se retrouvent dans les selles. Il arrive parfois que ces anneaux se libèrent spontanément et sortent de l'intestin par l'anus.

Les espèces les plus communes dans nos régions sont le ténia du bœuf (*Taenia saginata*), transmis par de la viande de bœuf contaminée, et le ténia du porc (*Taenia solium*), transmis par de la viande de porc contaminée. La plupart des vers solitaires n'affectent que l'intestin. À l'exception du ténia du porc, dont les larves peuvent envahir le reste de l'organisme et se nicher dans des kystes, entre autres dans le cerveau. Ce phénomène est connu sous le nom de cysticercose. La cysticercose est très rare, mais peut être mortelle.

Quelle est sa fréquence ?

Chez nous, le ver solitaire est devenu rare chez l'homme grâce aux contrôles stricts mis en place dans les abattoirs, grâce aux bonnes conditions d'hygiène générale et aux mesures simples appliquées en cuisine, notamment une cuisson suffisante de nos viandes. Quelques cas restent toutefois possibles, principalement suite à l'importation de viande ou pendant des vacances passées dans des pays où les ténias sont encore très répandus. Selon les estimations, on compte 11 027 cas de *T. saginata* chez l'homme en Belgique.

Comment le reconnaître ?

La plupart du temps, le ver solitaire ne provoque aucun symptôme. Des maux de ventre diffus ou des nausées sont parfois ressentis. Les personnes infectées ne perdent pas de poids, c'est une légende. Les anneaux du ver solitaire qui sont évacués dans les selles peuvent parfois être remarqués en passant aux toilettes. Des anneaux qui se libèrent se retrouvent parfois dans les sous-vêtements ou dans les draps de lit.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin généraliste vous demandera de lui apporter un échantillon de selles. Le laboratoire pourra ainsi y détecter la présence de larves et identifier le type de ver solitaire qui vous a infecté. Plusieurs échantillons sont parfois nécessaires, car le ver solitaire ne pond pas en continu et ne relâche pas tout le temps des anneaux.

Que pouvez-vous faire ?

Que ce soit à la maison ou en vacances, ne mangez que de la viande bien cuite et des légumes bien lavés. Vous pouvez consommer de la viande, du poisson ou des œufs de poisson crus s'ils ont été surgelés à -18°C pendant un minimum de 24 heures.

Que peut faire votre médecin ?

La tête du ver solitaire ne se détachera pas d'elle-même : un traitement antiparasitaire devra être pris. Après trois mois, une analyse de selles sera idéalement effectuée pour s'assurer que le ver solitaire a totalement disparu.

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Tæniasis' \(2000\), mis à jour le 16.02.2017 et adapté au contexte belge le 11.03.2019 – ebpracticenet](#)